LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac. D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.





MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

LE LMD. **UN CADRE** EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac: licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif: des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD: les DUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

Diplôme délivré

BTS : brevet de technicien supérieur **CPGE**: classes préparatoires aux grandes écoles DCG : diplôme de comptabilité et de gestion DE : diplôme d'État DEUST : diplôme d'études universitaires

scientifiques et techniques DN MADE : diplôme national des métiers d'art et du design DUT : diplôme universitaire de technologie ENS : école normale supérieure

IEP: institut d'études politiques INSPE : institut national supérieur du professorat et de l'éducation

L1: 1re année de licence

M1: 1re année de master D1: 1re année de doctorat





